



Montréal, le 14 octobre 2004

**Par courriel et par télécopieur**

M<sup>e</sup> Éric Fraser  
Affaires juridiques – Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2005-2006  
Dossier R-3541-2004**

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements numéro 1 que la Régie adresse à Hydro-Québec Distribution dans le dossier mentionné en titre.

Conformément à la décision D-2004-182, les réponses à cette demande de renseignements devront nous parvenir d'ici **le 1<sup>er</sup> novembre 2004, 12h00**.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp

c.c. Tous les intervenants